



INFOS
RIVERAINS

COURSE DU MARAIS

DATE

Dimanche 4 octobre 2026

EN BREF

La Course du Marais, organisée par la Ligue des Hauts-de-France d'Athlétisme, aura lieu dimanche 4 octobre. Au départ de la rue de la Poissonnerie, elle rassemble depuis quelques années de nombreux participants. Cet événement comprend deux parcours distincts de 5 & 10 kms, et plusieurs courses de jeunes en fonction de l'âge des participants.

STATIONNEMENT

Le stationnement sera interdit du samedi 3 octobre à 22h au dimanche 4 octobre à 14h sur la place de la Ghière et place du Chrest.

Le dimanche 4 octobre à partir de 7h jusqu'à 13h, le stationnement sera interdit rue de la Poissonnerie, place Alfred Gilliers, rue Saint-Martin, chemin du Marais de Lyzel, chemin du canal de Neufossé, rue du Doulac, rue du Nordstrom, route de Clairmarais, chemin du Boteman et impasse des Clarisses.

CIRCULATION

La circulation sera interdite dans les deux sens :

De 6h jusqu'à 14h sur la place de la Ghière.

A partir de 6h jusqu'à 14h rue de la Poissonnerie, rue Saint-Martin, route de Clairmarais, chemin du Marais de Lyzel, rive droite et rive gauche du canal de Neufossé, entre le pont de Clairmarais et le pont du Doulac, rue du Nordstrom, chemin du Boteman, rue des Maraîchers et impasse des Clarisses.

Contact :
Police Municipale
03 21 39 61 20